

haute éducation. Il était on ne peut plus modeste. Doué d'une nature très réservée, il possédait un jugement très sain, et nombreux étaient ceux qui recherchaient ses conseils.

Le sénateur David fut le suivant à nous quitter à l'âge avancé de 86 ans. Il paraissait avoir vingt ans de moins que son âge, car son apparence et sa démarche n'étaient pas celles d'un vieillard. Cependant, pendant 60 ans, il avait brillé au premier rang comme journaliste, historien et homme politique. Admis au barreau en 1864, il pratiqua le droit à Montréal, tout en s'occupant activement de journalisme.

A sa sortie du collège, les lignes de clivage entre le Haut et le Bas-Canada, devenaient de plus en plus marquées. Naturellement il se fit un des champions de sa province et de sa race. Il était conservateur, suivant, mais non en aveugle, la politique de sir Georges Étienne Cartier. Cartier s'était prononcé en faveur du libre échange, alors que dès le début, le Sénateur David s'était fait l'avocat d'un tarif plus élevé. Il changea de parti politique sur la question de la Confédération. Il pensait que l'établissement de la Confédération serait au détriment de son peuple, dont l'influence se trouverait ainsi diminuée. Il fut, pendant toute sa vie, attaché aux opinions qu'il avait défendues pendant sa jeunesse. Au sein du parti conservateur qui prêchait le libre échange, il resta protectionniste, et il fut toujours protectionniste dans les rangs du parti libéral lorsque ce dernier adopta le principe d'une plus grande liberté dans le commerce.

Ses travaux littéraires comme biographe des patriotes de 1837-38, qui combattirent pour un gouvernement constitutionnel, firent connaître son nom dans toute sa province. Les écrits du sénateur David couvrent toute l'histoire politique de 1791 jusqu'à nos jours. Président de la société nationale canadienne française: la Société Saint-Jean-Baptiste, pendant plusieurs années, et représentant de Montréal-Est à l'Assemblée législative de Québec, il contribua par ses efforts constants à l'amélioration du système d'éducation et des conditions sociales de sa province. Ses nombreux articles publiés dans les journaux anglais, exprimèrent les vues des citoyens de sa race pour faire disparaître la mésentente. Dans la discussion, il se montrait d'un esprit juste et généreux. Il était aimé de toute sa province et aussi, j'ai lieu de le croire, de tous ses collègues en cette Chambre. Ils l'écoutaient avec respect et attention, quand il prenait part aux débats, à cause de son jugement mûri et de sa sincérité.

Je connaissais moins intimement nos deux collègues d'Ontario. Ils moururent presque à la même date, juste au temps où ce Parlement était convoqué.

Le sénateur McHugh était un cultivateur qui n'avait reçu qu'une instruction primaire. A un âge peu avancé, il s'intéressait déjà aux affaires publiques. Il ne se contentait pas de suivre la routine ordinaire de son occupation. Son esprit s'envolait par delà les limites de sa terre et de sa région, et il occupait tous ses loisirs à la lecture des livres et des journaux qu'il pouvait se procurer. Il prit lui-même bientôt une part active aux débats politiques et participa à plusieurs luttes électorales. Élu député à la Chambre des Communes en 1896, il siégea au Parlement pendant quatre ans. Défait aux élections de 1900, il fut appelé au Sénat en 1901. Il assistait assidûment aux séances du Sénat et des comités et exprimait souvent ses vues sur les sujets qu'il connaissait bien. Sa parole ne s'écartait jamais de la question, il s'exprimait avec conviction, plausibilité et bon sens. Il était un digne représentant de notre classe agricole. On me dit qu'au milieu de la population où il vivait, il était remarqué pour son bon cœur, son empressement constant à aider les autres, son esprit religieux et ses profondes convictions.

Le sénateur Blain, bien qu'il n'eût pas encore atteint l'âge espéré généralement de soixante-dix ans, eut une carrière publique des plus fructueuses. Marchand de quincaillerie dans la ville de Brampton, son influence rayonna bientôt au delà des limites de cette ville. Tout jeune encore, il fut élu au conseil de ville dont il fut membre pendant dix ans. Il devint maire de Brampton et peu après préfet du comté de Peel. Les électeurs de ce comté lui témoignèrent leur confiance en l'élevant député aux Communes en 1900, et il retint cette confiance dans les trois élections suivantes de 1904, 1908 et 1911. Il était un partisan convaincu et était de ceux qui prenaient la part la plus importante dans les débats. Très agressif, il se lançait souvent au plus fort de la mêlée. Il ne craignait pas les coups auxquels il ripostait bravement. Appelé à faire partie de cette Chambre en 1917, il ressentit bientôt l'influence de notre plus paisible atmosphère, et comme beaucoup d'autres de nos collègues qui nous sont venus de la Chambre des Communes, il devint beaucoup moins ardent. Il prenait un grand intérêt au travail sérieux du Sénat, qui se fait surtout dans les comités, et il conquist à tel point l'estime de ses collègues, que ceux-ci le nommèrent président du comité permanent des chemins de fer. Il nous a quittés trop tôt, car il aurait continué de nous faire bénéficier de l'expérience qu'il avait acquise; mais les décrets de la Providence sont impénétrables.

Aux familles de nos collègues décédés, je présente les plus vives sympathies du Sénat.